

25 mars 1982 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand,
Président de la République, à l'occasion de
la réception des Lettres de créance de S.E.
M. J.N. Tsoanamatsie, ambassadeur du
Lesotho, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 25
mars 1982

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec le plus grand plaisir que je reçois les Lettres par lesquelles Sa Majesté le roi MOSHOESHOE II vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du royaume du Lesotho.

- En dépit de leur éloignement et bien que la France se soit surtout intéressée dans le passé à d'autres régions du continent africain, des liens se sont noués très tôt entre nos deux pays. Le Lesotho a accueilli dès le début du XIXème siècle des missions françaises qui y sont encore présentes. L'indépendance du Lesotho en 1966 a donné un nouvel élan aux relations entre Maseru et Paris, et celles-ci n'ont cessé depuis lors d'être cordiales et confiantes.

- La France ne s'intéresse pas au devenir de votre pays uniquement pour des raisons historiques et si elle souhaite dans la mesure de ses moyens apporter un appui à l'oeuvre de développement qu'il a entrepris, c'est parce qu'elle estime qu'un effort particulier doit être fait par la communauté internationale en faveur des pays en voie de développement cumulant les handicaps les plus lourds. J'ai rappelé à la séance d'ouverture de la conférence de Paris sur les pays les moins avancés à laquelle participait le Lesotho mon souci d'une solidarité mondiale accrue à l'égard de ceux-ci, et ma conviction que ce n'est que dans-le-cadre d'une stratégie globale du développement qu'une action en faveur des Etats les plus démunis pourra prendre une signification véritable.

- J'ai tenu à le répéter aujourd'hui, monsieur l'ambassadeur, car votre pays est concerné au premier chef, ayant notamment en raison de sa situation géographique enclavée dans l'Afrique du Sud, à surmonter des difficultés multiples et aigues dans un contexte politique délicat. Les pays en voie de développement doivent pouvoir compter sur l'aide des Etats plus favorisés et des organisations internationales compétentes, mais ils doivent aussi associer leurs efforts pour mener le même combat en faveur du progrès et de l'indépendance économique. La France, à cet égard, ne peut que se féliciter des programmes mis au-point et des mesures décidées par la Conférence de coordination pour le développement économique de l'Afrique australe dont le Lesotho a voulu dès le départ être un membre actif.

- Vous avez rappelé, monsieur l'ambassadeur, qu'en Afrique australe certains conflits politiques persistants menacent la stabilité de la région et que beaucoup d'hommes sont encore privés de leurs droits les plus élémentaires. Je puis vous assurer que la France entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour que dans cette partie du continent tous les peuples se voient reconnaître la dignité et la liberté à laquelle ils aspirent, et l'indépendance légitime qu'ils recherchent, lorsque celle-ci, comme en Namibie, tarde à leur être accordée.

- Le Lesotho, nation libre, fière, pacifique, attentive à préserver son identité culturelle, sera toujours pour la France un interlocuteur privilégié et je souhaite que la coopération entre nos deux pays se développe de manière significative au-cours des prochaines années. J'y veillerai en ce qui me concerne avec une spéciale attention.

- Vous pouvez donc, monsieur l'ambassadeur, être assuré de trouver en vos interlocuteurs français des partenaires prêts à faciliter votre mission et à vous apporter l'assistance dont vous pourrez avoir besoin pour accomplir celle-ci.

- Je vous prie de transmettre à Sa Majesté le roi MOSHOESHOE II l'expression de ma très haute considération et les voeux sincères que je forme pour le bonheur et la prospérité du Lesotho.